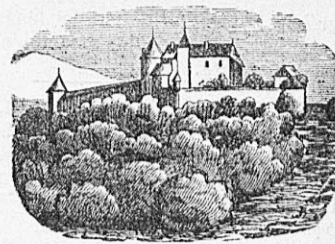




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Étranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 14 juin 1892.

La réorganisation du Conseil fédéral.

Tout le monde est d'accord pour dire que le Conseil fédéral, avec l'organisation actuelle, ne peut suffire à sa besogne, et chacun d'indiquer un moyen pour remédier à cet état intolérable.

Les uns veulent augmenter le nombre des conseillers fédéraux tout en les faisant nommer directement par le peuple : c'est l'idée du parti démocratique et du parti ouvrier de la Suisse allemande; le parti catholique se rallierait, paraît-il, à cette proposition sous la condition que cette nomination soit faite avec l'application du système proportionnel. D'autres, par contre, ne veulent rien changer au nombre ni au mode d'élection de notre autorité fédérale; ils demandent seulement une réorganisation de notre rouage administratif fédéral, sans indiquer dans quel sens cette réorganisation doit se faire et si celle-ci sera à même de porter remède à la situation actuelle.

Les partisans de la nomination du Conseil fédéral par le peuple sont les plus actifs et désirent que cette proposition soit demandée par l'initiative populaire. Nous avons déjà précédemment déclaré que nous étions partisan de l'élection du Conseil fédéral par le peuple et nous ne voyons aucun inconvénient qu'on adopte pour cette nomination le système proportionnel, car, une fois ce pas fait, il sera aisé de demander, grâce au droit d'initiative, que ce mode de votation soit aussi exigé pour la nomination de tous les gouvernements cantonaux; on obtiendrait ainsi au fédéral et au cantonal le gouvernement de tous par tous.

Telle est, d'ailleurs, la formule la plus simple qui résume le but poursuivi par les partisans de la représentation, non seulement des minorités, mais des majorités. Ce nouveau système n'empêchera nullement la formation d'un parti d'action, mais empêchera ce parti, cette majorité, de régner seul et sans contrôle, au profit d'une camarilla quelconque qui s'empare de la direction de ce parti, au profit exclu-

sif de quelques frères et amis. Ce sont ces gens-là, d'ailleurs, qui sont opposés à cette réforme électorale. Il ne s'en suit pas que nous divisions tous les citoyens en deux classes : les bons et les mauvais; ceux qui sont favorables au principe de la représentation des minorités et ceux qui ne le sont pas. Il y a, malheureusement, encore de très bons esprits, de très honnêtes citoyens qui, ne s'étant pas donnés la peine d'étudier les différents systèmes proposés, ou n'y ayant rien compris ou comprenant l'administration publique à un point de vue exclusif et doctrinaire, ne sont pas favorables aux réformes préconisées. Mais, nous l'espérons, le nombre de ces citoyens ira en diminuant. Ils comprendront, comme nous, l'injustice, l'inégalité et le danger qu'il y a à perpétuer une organisation électorale qui permet aux majorités de gouverner despotiquement et injustement le pays, malgré et même contre toutes les autres minorités.

Ce règne abusif et arbitraire des majorités doit disparaître dans nos petites démocraties. Notre indépendance nationale ne peut plus se maintenir que par la concorde; et cette concorde ne peut régner que s'il n'y a plus de parias parmi nous : or, il y en a, il y a des classes entières dont les représentants ne sont que des gens tolérés et concédés sur des listes électorales. Ce que nous demandons, c'est que ces concessions, cette tolérance soient remplacées par l'affirmation du droit qu'ont ces catégories de citoyens à être représentés au pouvoir exécutif, au Grand Conseil et dans les autres corps constitués par des députés de leur choix et non qu'on leur choisit et qu'on leur octroie. Cela ne veut pas dire qu'une fois élus, ces mandataires ne deviennent pas les élus, les représentants du peuple tout entier. Non, ils le seront au même titre que les autres, puisque le gouvernement, le Grand Conseil et les autres conseils ne seront que des réductions photographiques, pour ainsi dire, du peuple tout entier dans ce qu'il a de plus intelligent, de plus capable et de plus distingué. Or, ce n'est nullement le cas actuellement où les plus capables restent parfois sur le carreau, tandis que d'autres, moins qualifiés certainement, passent dans les premiers.

Travaillons donc sans arrière-pensée à cette grande

réforme — puisque, comme nous le disons plus haut, nos petites démocraties ne peuvent subsister, en présence des grandes agglomérations qui nous entourent — qu'en maintenant la paix, la concorde dans leur sein. Le jour où des troubles se manifesteront d'une façon permanente, comme cela a été le cas au Tessin jusqu'à ces derniers temps, ce jour-là, notre pays sera vite la proie de ses voisins ambitieux, qui ne manqueront pas d'intervenir pour nous apporter à la fois la paix et la servitude. [S]

NOUVELLES SUISSES

Assemblée fédérale.

Le Conseil national a adopté, par 62 voix contre 40, la proposition de la majorité de la commission, fixant à 150 fr. pour un an et 100 fr. pour six mois la patente des voyageurs de commerce.

Le Conseil s'est encore occupé de la motion Joos sur le rachat des chemins de fer.

Le Conseil des Etats a terminé la discussion de la loi sur l'organisation judiciaire, à l'exception des articles renvoyés.

Il a voté une subvention de 1,080,000 fr. (40 %) à l'entreprise zuricoise de la correction de la Thour, de la Töss et de la Glatt, dont le coût est de 2,7 millions.

Groupe radical-démocratique. — Vendredi soir, le groupe de gauche s'est réuni; il a décidé le maintien de son comité actuel, MM. le colonel Kuenzli, président; Stæssel, Gœttisheim, Ruffy. Il a chargé le comité de s'adjoindre d'autres membres du groupe pour étudier le programme politique de la gauche.

Militaire. — Le département militaire a l'intention d'armer aussi du fusil petit calibre, modèle 1889, les plus jeunes classes du landsturm.

Arts et métiers. — La Société des arts et métiers, réunie à Schaffhouse dimanche, a décidé de deman-

consentement.

— Alors ton mariage est décidé ?

— Oui.

— Mais tu ne m'as pas dit le nom de ton futur mari ?

— Il n'y a plus à en faire mystère, c'est M. Albert de Langrolle.

Les expressions nous manquent pour rendre l'effet foudroyant que cette révélation inattendue fit sur Victorine. Il lui sembla qu'une pointe d'acier lui traversait le cœur.

Chez elle, instantanément, le naturel reprit le dessus.

Brutalement, elle repoussa Léonie et, la colère dans les yeux, d'une voix rauque, elle lui dit :

— Voyons, voyons, est-ce que j'ai bien entendu ? Est-ce que tu as dit Albert de Langrolle ?

— Mais oui, tu as parfaitement entendu, répondit Léonie, surprise et effrayée.

— M. de Langrolle t'a demandé en mariage pour son fils ?... Non, ça n'est pas vrai, ça ne peut pas être vrai... Tu mens, Léonie, tu mens !

— Comment, je mens ! Est-ce que tu deviens folle, Victorine ?

— Malheureuse ! mais tu ne comprends donc pas ?

— Je ne comprends pas encore.

Le naturel impétueux et violent de Victorine était maintenant aiguillonné par la jalousie et la plus amère déception qu'une jeune fille puisse éprouver.

— Ah ! tu ne comprends pas ! s'écria-t-elle d'une voix frémissante; eh bien, je vais te faire comprendre.

— Je t'écoute, dit Léonie avec un calme qui n'était qu'apparent, car son cœur était violemment agité.

— Je vous dirai d'abord, mademoiselle, vous n'êtes plus pour moi qu'une étrangère, moins qu'une étrangère même, une ennemie.

— Mon Dieu ! mais tu es donc vraiment folle !

— Vous êtes mon ennemie !

— Ton ennemie !

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 25

PETITE MÈRE

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

Victorine s'y trompa, comme d'autres jeunes filles s'y fussent trompées, et ce fut avec une joie qu'elle ne prit pas la peine de déguiser qu'elle répondit :

— Tout ce que fait mon père est bien fait, monsieur, et je ne vois pas pourquoi je ferais mauvais accueil à une démarche qu'il aurait favorablement accueillie.

Sur ces mots elle s'éloigna, afin de pouvoir s'abandonner à la douce émotion qu'elle éprouvait.

Ainsi son rêve, son double rêve de jeune fille amoureuse et ambitieuse se réalisait. Elle aimait, elle était aimée, elle allait entrer dans la grande vie parisienne avec un beau nom et une belle fortune.

On était en mai, et elle se promenait dans le jardin aux allées fleuries, aux bosquets déjà pleins d'ombrages, souriant à ses espérances, à ses visions de bonheur.

Comme il est beau, le chemin des illusions !

Soudain, au détour d'une allée, elle se trouva face à face avec sa sœur qui, elle aussi, aspirait l'air des délices.

Incapable de se contenir, Victorine saisit sa sœur à bras-le-corps, l'étreignit et l'embrassa, mais avec plus d'empressement que de tendresse réelle.

— Que je suis heureuse ! lui dit-elle.

Quoique peu accoutumée à ces transports, Léonie, qui aimait profondément Victorine et qui se trouvait d'ailleurs dans d'excellentes dispositions d'esprit, lui rendit ses caresses avec empressement.

ano et couleur, à partir
être — en uni, rayé, qua-
al. et 2000 nuances diff.)
r de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
> 1.50 > 6.55
> 1.60 > 14.85
> 2.20 > 11.60
> .85 > 20.50
> 16.65 > 77.50
> 1.90 > 23.85
> .85 > 4.85
> 3.15 > 67.50
[184]

retour.

. Henneberg, Zurich.

DE BONN

), ouverts le 15 mai.

et romantique à 15 mi-

Guin. Climat doux et

, forêts, ombrages, jenz

ondante, cave des mieux

ute heure; personnel des

s particuliers envers les

, qui se trouvent à l'aise

aille. Les prodiges de ces

us en plus l'ancien pro-

adie ne leur résiste) don-

ent une valeur qu'on peut

en font une véritable sta-

e la santé ou comme sé-

repos et de calme.

ôte 1^{re} classe, 4 fr. 50

2^o 3 fr. 50

mbre et service. [861]

à la chapelle.

gare de Guin. (H616F)

ntion!

ONNEY

Bulle,

ublic qu'elle vient de s'é-

ETIÈRE

elle en tout temps un

onfection et sur mesure-

le au public qui vaudra

confiance. [187]

nes et rouges, garantis

urels, à des prix très

ntageux.

ET LIQUEURS

CROUX, liquoriste,

de la Gare, Bulle.

fromageries.

ent complet.

1^{er} choix, présure liquide

ants, toiles à fromages,

ailé, baquets, barattes,

ricification du lait, etc.

Auguste Barrat,

Bulle. [268]

S EN GROS

enweiter

yer-le-Lac.

um, absinthe, cognac,

Turin, etc., etc. [377]

NO SOLUBLE

chard

ANTE QUALITÉ

N INSTANTANÉE

à remettre

re de la ville.

Reprise avantagense.

ean du journal. [363]

ouer:

ogement avec cave et

re le jeudi au bureau Jean

ulle. [385]

AGES

aggi

PLETS

ette pour 2 bons rotays

1889

enz, imprimeur-éditeur.

der à la Confédération une loi fédérale sur les arts et métiers. La prochaine assemblée de délégués aura lieu à Fribourg.

Jura-Simplon. — Jeudi soir, M. Ernest Ruchonnet, directeur du Jura-Simplon, a fait arrêter l'avocat Eichenberger, chef démissionnaire du contentieux au Jura-Simplon, accusé de détournements de titres. M. Eichenberger est Argovien.

Horlogerie. — L'industrie horlogère demande 100,000 fr. de subvention fédérale pour l'exposition de l'horlogerie de luxe à Chicago.

Aluminium. — La maison Lançon, de Bienne, qui a récemment découvert le procédé pour souder l'aluminium, vient, d'après une lettre adressée à la Fédération ouvrière, par le professeur Dr A. Rossel, de l'Université de Berne, de soumettre à l'analyse de l'école cantonale de chimie des échantillons dorés de ce métal. Ce nouveau procédé aurait un entier succès pour la décoration de l'aluminium.

Zurich. — A Hombrechtikon, une femme a mis le feu à sa grange, après quoi elle est allée se livrer à la justice en déclarant qu'elle désirait être mise en prison pour être à l'abri des mauvais traitements de son mari.

— La *Nouvelle Gazette de Zurich* avait stigmatisé en termes énergiques les agissements d'un sieur Aloys Bernhard, qui exploite à Zurich la vente des valeurs à lots. Bernhard avait intenté un procès civil au journal zuricois et lui réclamait la bagatelle de 20,000 fr. à titre de dommages et intérêts.

Le tribunal civil de Zurich s'est occupé de cette affaire dans son audience de jeudi après midi. Il a débouté Bernhard de toutes ses conclusions, l'a condamné en outre à payer 100 fr. de dommages-intérêts à la *Nouvelle Gazette de Zurich*.

Berne. — Un épouvantable orage de grêle a dévasté samedi après midi Thoun et ses environs.

— Dimanche, en présence d'une foule énorme massée sur le Grand-Rempart, à Berne, l'aéronaute Spelterini a procédé à sa première ascension de Berne, avec les passagers Falkner, capitaine d'artillerie à Bâle, Lips, lithographe, et Meylan, journaliste. A 5 1/2 heures, le ballon s'est élevé dans les airs, emporté dans la direction de Thoun. La descente s'est opérée peu après 7 heures dans d'excellentes conditions, à Wattenwyl. Les passagers sont rentrés à Berne enchantés, vers minuit.

Lucerne. — La Société des arts et métiers de Lucerne organise pour l'été de 1893 une exposition industrielle de la Suisse centrale. Le produit sera consacré à la création d'un musée des arts et métiers.

— Vendredi soir, trois ouvriers cordonniers de Lucerne, qui manœuvraient une gondole sur le lac, se jetèrent au travers du bateau à vapeur qui arrivait d'Alpnach; ils furent entraînés dans le sillon des vagues et jetés contre le bateau. Deux se sont noyés, le troisième a été repêché par une barque de sauvetage.

Soleure. — Pendant l'orage de dimanche, un jeune homme a été tué par la foudre à Pæterkinden.

- Oui, car une rivale est une ennemie.
- Ta rivale, moi!
- Vous aimez celui que j'aime!
- Oh! fit Léonie, qui comprenait enfin. Elle était stupéfiée.

Après un moment de silence, elle reprit :
— Mais je ne savais pas que tu aimais M. Albert, et ce n'est pas une faute si je l'aime aussi, si nous nous aimons.
— Tais-toi! ah! tais-toi!
— Victorine, si, au lieu de m'aimer, M. Albert de Langrolle t'avait aimée, et eût fait demander ta main, je n'aurais fait entendre aucune plainte; j'aurais souffert, sans doute, mais sans rien dire; puisant dans mon affection pour toi toute la force nécessaire, j'aurais fait le sacrifice de mon amour.

— Admirable dévouement, abnégation sublime! fit Victorine d'un ton railleur, dont sa sœur ne sentit pas le mordant. Enfin, vous avez été instruite par notre père de la demande dont vous êtes l'objet?

— Si notre mère eût encore vécu, c'eût été elle qui m'eût transmis la demande de M. de Langrolle; mais elle n'est plus, hélas! et c'est notre père qui m'a immédiatement consultée avant de donner à M. de Langrolle la réponse qu'il attendait. Notre entrevue, qui ne dura pas longtemps, eut lieu dans son cabinet. Je le suivis ensuite au salon, et là, devant moi, M. de Langrolle a renouvelé sa demande.

— Et la réponse de mon père a été favorable et vous avez vite accepté d'être la femme de M. Albert de Langrolle?

— Je l'aime!
Ce mot fit tressaillir Victorine et elle jeta sur sa sœur un mauvais regard.

Maintenant elle reconnaissait qu'elle s'était trompée sur le véritable sens des paroles de M. Albert de Langrolle. La déception était affreuse. Quelle humiliation pour son orgueil!

— Oh! c'est horrible! s'écria-t-elle en couvrant son visage de ses mains.

Neuchâtel. — Jeudi soir, entre dix et onze heures, on a forcé l'entrée de la cave de M. Armand Perrette, tenancier du café du Télégraphe, à Neuchâtel, et ouvert les robinets de tous les fûts qui s'y trouvaient, vins et liqueurs. L'odeur d'absinthe qui montait au café éveilla l'attention d'une sommelière, qui descendit promptement et trouva le sol déjà couvert d'un demi-pied de liquide. On avait enlevé la clef de plusieurs robinets, de sorte que ces fûts-là se sont vidés entièrement; quelques autres ont pu être refermés.

La perte causée à M. P. par cette lâche effraction est d'environ 1500 fr.

La police est sur les traces du coupable.

— Les boulangers des districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Ruz, ainsi que les gérants des sociétés de consommation des mêmes districts se sont réunis à Cernier; la réunion comptait 25 membres. Le *Neuchâtelois* apprend que l'assemblée a décidé d'abaisser le prix du pain à 34 cent. dès le lundi 13 juin courant dans toutes les localités des trois districts, la ville de Neuchâtel exceptée.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — On annonce la mort du célèbre financier parisien, le baron de Haber, qui a joué un grand rôle à Paris sous le second empire. Le baron de Haber était d'origine bavaroise et de confession israélite. Sa fille unique s'était convertie au catholicisme et avait épousé M. de Kerjégu, député du Finistère. M. de Haber laisse 80 millions.

— La liste des jurés chargés de juger Ravachol a été tirée au sort jeudi. Contrairement à l'usage, on ne la communiquera pas à la presse pour soustraire les jurés aux menaces des anarchistes.

— Le *Petit Journal* avait organisé une course de marcheurs, sur le trajet de Paris à Belfort (492 kilomètres). Les concurrents sont partis au nombre de 830. M. Ramogé, garçon d'écurie à Chantilly, est arrivé le premier à Belfort, jeudi à 11 h. 25. Le second est arrivé à 12 h. 13. Ramogé n'avait pas dormi depuis 72 heures.

L'état moral de Ramogé est excellent, mais il a les pieds fort malades; son poulx est normal; son poids, qui était au départ de 59 kg. 600, n'est plus, à l'arrivée, que de 56 kg. 200; sa taille, qui était au départ de 1 m. 66, n'est plus, à l'arrivée, que de 1 m. 653.

Le maire de Belfort lui a remis un bouquet et lui a adressé des félicitations.

— Le grand prix de Paris, qui était pour la première fois d'une valeur de 200,000 fr., a été couru dimanche. Les chevaux favoris ont été battus. Le gagnant est *Rueil*, qui n'était coté qu'à 20/1. Les chevaux anglais n'ont pas couru.

Italie. — La recrudescence de l'éruption du Vésuve continue. Le volcan lance des pierres à une grande distance.

— Le gouvernement italien vient d'achever le rachat de l'île de Caprera. Il s'est rendu acquéreur, moyennant 300,000 fr., de la partie de l'île appartenant à la famille Garibaldi. Le gouvernement a l'intention de créer à Caprera un poste militaire et naval.

Allemagne. — L'empereur Guillaume partira de Kiel le 29 juin pour le nord. Il se rendra d'abord à Bodoë, où il visitera le torrent de sel, de là il fera voile pour les îles Lofoten; le souverain allemand y assistera à une chasse aux baleines, après quoi il explorera quelques fjords : le Logefjord, le Ratenfjord. Il reviendra ensuite par Drontjem pour visiter des fjords qu'il connaît déjà pour les avoir étudiés précédemment, tels que le Nordfjord et le Sognefjord.

L'empereur sera de retour à Wilhelmshaven dans les premiers jours du mois d'août.

Autriche-Hongrie. — Le congrès socialiste de Vienne a clos sa session jeudi. L'assemblée a décidé la création d'un organe international quotidien. Il s'est séparé en chantant la *Marseillaise*.

Russie. — L'Agence télégraphique du Nord annonce que l'apparence des récoltes est favorable dans le Caucase, la Russie centrale et la Pologne. Il y aura surabondance dans la province de Kazan. Dans le sud-ouest, les apparences sont peu favorables.

Roumanie. — Un inspecteur roumain des finances, M. Ulysse Vasilos, surprenait l'autre jour sa femme en tête-à-tête amoureux avec un conseiller de section au ministère des finances, M. Particori. Ce dernier, pris de peur, s'enfuit à la cave, où il se tint caché pendant que le mari congédiait purement et simplement sa femme, qui se rendit chez une parente. Mais M. Vasilos, demeuré seul, devint tout à coup furieux; il se mit à la recherche de son épouse infidèle et la tua d'un coup de revolver. Après quoi, dirigeant l'arme contre lui-même, il se brûla la cervelle.

Etats-Unis. — Après la désignation de M. Harrison comme candidat à la présidence des Etats-Unis, la Convention républicaine a nommé M. Whitelaw-Reid, ancien ministre à Paris, candidat à la vice-présidence.

— Un député a déposé sur le bureau de la Chambre une motion demandant la rupture des relations avec la Russie, pour aussi longtemps que durera la persécution contre les juifs.

République Argentine. — M. Saënz Peña a été élu président de la république, M. Uriburu vice-président. Ils entreront en fonctions au mois d'octobre.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 11 juin 1892.* — On autorise la commune de Macconnens et la paroisse de Prez (Sarine) à percevoir un impôt, et la commune de Lessoc à contracter un emprunt.

— M. Bauer, Jean, conseiller communal à Marly-le-Grand, est nommé syndic de cette commune.

Exposition ornithologique de Fribourg. — Plus de 1500 personnes ont visité dimanche l'Exposition ornithologique installée aux Grand'Places; il faisait un temps des plus favorables. Les visiteurs sont généralement très satisfaits de l'organisation.

quelques jours, en danger de mort. Mais sa constitution robuste, sa jeunesse, les soins qui lui furent donnés et le dévouement inaltérable de sa sœur triomphèrent du mal. Au bout de trois semaines elle fut remise sur pied.

Nous n'avons pas besoin de dire que Léonie avait gardé le secret le plus absolu sur les causes de la maladie de sa sœur.

Une autre que Victorine aurait peut-être réfléchi et rongé de sa conduite; mais la maladie ne la rendit pas meilleure; en revenant à la santé, elle se retrouva plus jalouse et plus envieuse encore avec l'hypocrisie en plus.

— J'ai été bien cruelle pour toi, dit-elle à sa sœur le jour du mariage en lui arrachant au corsage le bouquet de fleurs d'orange, je t'en demande...

Léonie lui ferma la bouche par un baiser.

— Tout est oublié, dit-elle; nous avons traversé une heure d'orage, mais le soleil est revenu; ne parlons plus jamais de ce qui s'est passé entre nous. Embrassons-nous et pour toujours restons unies et aimons-nous ainsi que nous en prîmes encore notre bonne mère la veille de sa mort.

Les deux sœurs s'embrassèrent; mais si Léonie avait pu lire dans le cœur de Victorine, elle eût été épouvantée de ce qu'il contenait de haine implacable.

Quelques jours après, M. Albert de Langrolle emmena sa jeune femme à Paris.

Quand Victorine se vit seule dans la maison de son père elle fut prise d'un sombre ennui et du violent désir de se marier.

De temps à autre, elle recevait une lettre affectueuse de Léonie, et celle-ci excitait encore sa jalousie en lui parlant de son bonheur, des personnes chez lesquelles elle était reçue, des salons qui lui étaient ouverts, des fêtes auxquelles elle assistait.

tion, des installations et jets exposés.

Nécrologie. — M. annoncé le décès dans l'un des rares survivants siastiques chrétiens, tol l'époque de 1830, dit le mélaït de politique; il s' et il abhorrait sincère Sa mémoire mérite d'être M. Perroulaz a term testam. Après avoir f à sa servante, à ses fil Séminaire diocésain, 20 4000 à l'hospice de la Marsens, 1000 aux pau autres legs, il a instit l'Orphelinat bourgeois par les legs à cet établis œuvre « humanitaire, même temps. »

Il faut honorer grand tre chrétien, de ce phil de donner sa fortune à connaissant les services tienne et patriotique trouver de nombreux in La fortune qui revier tainement de 50 à 60,0 Honneur encore une

Orages. — De vio plusieurs points du can la foudre est tombée sur arbres ont été foudroyés Dans le village de Corn dans l'étable où elle se autres qui n'ont eu auc pas été endommagés.

Incendie. — Mard midi, la cloche d'alarm incendie. Le feu a détré deux familles. Tout le flammes, les propriétai La cause du sinistre es

GRU

Vélo-sport. — D de vélocipédistes fribou dez-vous à Bulle pour Le mauvais temps aya clubs de Morat et de l réunion, cette questio Les membres prése après avoir organisé u les passer gaîment leu tout en admirant la be sion d'entendre les ac de Montreux.

A la « Liberté » nier, dans une correspo che à laver la réputati le curé de Villarvolard son habitude, elle com geurs de prêtres, égoî tres, pourquoi? Parc conduit en malhonnête le fait aux lecteurs de la répression? Nous r vous les prêtres remp noble rôle d'éducateu bien que nous condamn considération et de l'a

On offre à

Une quantité de po provenant d'un vieux bâ taine quantité de me que : bois de lit, tables de chaises et une vieille ar

— Prix m S'adresser à Julien P du Tirage, à Bulle.

Le cha

de la Tuilerie de Tréme est ouvert de 406] YENN

On offre

un domaine de 28 poses. reau du journal.

(A suivre)

poste militaire et na-
Guillaume partira
Il se rendra d'abord
de sel, de là il fera
souverain allemand
baleines, après quoi
le Logefjord, le Ra-
par Drontjem pour
déjà pour les avoir
le Nordfjord et le
Wilhelmshaven dans
ût.
Le congrès socialiste
di. L'assemblée a dé-
ternational quotidien.
Marseillaise.
raphique du Nord an-
ntes est favorable dans
et la Pologne. Il y
vince de Cancoïn. Dans
nt peu favorables.
eur roumain des finan-
renait l'autre jour sa
x avec un conseiller de
ances, M. Particori. Ce
à la cave, où il se tint
ngédiait purement et
ndit chez une parente.
l, devint tout à coup
e de son épouse in-
revolver. Après quoi,
me, il se brûla la cer-
désignation de M. Har-
sidence des Etats-Unis,
nommé M. Whitelaw-
candidat à la vice-pré-

tion, des installations et des nombreux et beaux su-
jets exposés.

Nécrologie. — M. Perroulaz, dont nous avons
annoncé le décès dans notre dernier numéro, était
l'un des rares survivants de cette génération d'ecclé-
siastiques chrétiens, tolérants, que nous avait donné
l'époque de 1830, dit le *Confédéré*. Jamais il ne se
mêlait de politique; il se mettait au-dessus des par-
tis et il abhorrait sincèrement l'hypocrisie du N° 13.
Sa mémoire mérite d'être honorée par tous.

M. Perroulaz a terminé sa carrière par un beau
testament. Après avoir fait quelques legs à sa famille,
à sa servante, à ses filleuls, puis légué 2000 fr. au
Séminaire diocésain, 2000 à l'église de Notre-Dame,
4000 à l'hospice de la Broye, 2000 à l'hospice de
Marsens, 1000 aux pauvres de Fribourg et divers
autres legs, il a institué comme héritier universel
l'Orphelinat bourgeois de Fribourg, indiquant que
par le legs à cet établissement il entendait faire une
œuvre « humanitaire, patriotique et religieuse en
même temps. »

Il faut honorer grandement la mémoire de ce prê-
tre chrétien, de ce philanthrope qui n'a pas craint
de donner sa fortune à un établissement laïque, re-
connaissant les services qu'il rend et la manière chré-
tienne et patriotique dont il est dirigé. Puisse-t-il
trouver de nombreux imitateurs!

La fortune qui reviendra à l'Orphelinat sera cer-
tainement de 50 à 60,000 fr.

Honneur encore une fois au prêtre patriote!

Orages. — De violents orages ont eu lieu en
plusieurs points du canton. Dans la ville de Fribourg,
la foudre est tombée sur le bâtiment du lycée. Deux
arbres ont été foudroyés dans la propriété Vuillents.
Dans le village de Corminboeuf, une vache a été tuée
dans l'étable où elle se trouvait, au milieu de douze
autres qui n'ont eu aucun mal. Les bâtiments n'ont
pas été endommagés.

Incendie. — Mardi 7 juin, vers une heure après
midi, la cloche d'alarme de Hauteville annonçait un
incendie. Le feu a détruit une maison où logeaient
deux familles. Tout le mobilier est resté dans les
flammes, les propriétaires travaillaient aux champs.
La cause du sinistre est inconnue.

GRUYÈRE

Vélo-sport. — Dimanche passé, une trentaine
de vélocipédistes fribourgeois s'étaient donnés ren-
dez-vous à Bulle pour fonder une société cantonale.
Le mauvais temps ayant empêché les membres des
clubs de Morat et de Fribourg de participer à cette
réunion, cette question a dû être remise à plus tard.

Les membres présents de Romont et de Bulle,
après avoir organisé un joli cortège en ville, sont al-
lés passer gaiement leur après-midi à Montbarry où,
tout en admirant la belle nature, ils avaient l'occa-
sion d'entendre les accords mélodieux de la musique
de Montreux.

La « Liberté ». — La *Liberté* de samedi der-
nier, dans une correspondance datée de Bulle, cher-
che à laver la réputation de son peu intéressant ami,
le curé de Villarvolard. Tout naturellement et selon
son habitude, elle commence par les gros mots : Man-
geurs de prêtres, égoïstes, jaloux. Mangeurs de prê-
tres, pourquoi? Parce qu'un membre du clergé se
conduit en malhonnête homme et que nous signalons
le fait aux lecteurs de la *Gruyère* et en demandons
la répression? Nous respectons peut-être autant que
vous les prêtres remplissant avec dévouement leur
noble rôle d'éducateurs et de moralisateurs, aussi
bien que nous condamnons ceux qui abusent de la
considération et de l'autorité dont jouit en général

le clergé chez nous, pour spéculer indignement sur
notre bonne foi; et nous croyons rendre service à nos
curés en leur rappelant de temps à autre qu'ils sont
des hommes comme nous et partant sujets aux fai-
blesses.

Egoïstes? Nous avouons ne pas comprendre en
quoi?... Jaloux? Pas des lauriers du curé de V., ni
des billets des gagnants de sa loterie, en tout cas!

La *Liberté* continue en niant qu'il se soit passé
des actes répréhensibles et taxe nos accusations de
confuses. Quel toupet! Devenez-vous sourde, dame
Liberté, que la clameur d'indignation ne soit montée
jusqu'à vous? Allez donc aux renseignements et en-
tr'ouvrez vos chastes oreilles pour entendre le récit
des tribulations des souscripteurs de billets de la lo-
terie de V.

Vous nous reprochez de ne pas porter plainte; il
nous semble que vous devriez d'abord adresser ce
reproche au Conseil d'Etat dont le curé de V. s'est
fiché comme d'une guigne en transgressant sans façon
les termes de l'autorisation accordée. Est-ce à nous
ou au Conseil d'Etat à faire respecter ses décisions?
N'est-il pas le tout premier atteint dans son autorité?
Sa dignité ne lui ordonne-t-elle pas de poursuivre
celui ou ceux qui se sont moqués de lui? Nous croyons
savoir que la question a été agitée en séance. Pour-
quoi n'a-t-on rien fait? Craindrait-on d'entrer en
lutte ouverte avec les nombreux et tout-puissants
Philipona, cette famille impériale fribourgeoise, de
peur de leurs foudres vengeresses? On voudrait peut-
être faire de nous des boucs émissaires? Non, nous
voulons vous laisser tout l'honneur d'infliger une pu-
nition méritée en ne laissant pas protester vos signa-
tures.

La *Liberté* termine par des menaces, fin digne du
commencement, histoire de déplacer la question et
de chercher à intimider; mais nous savons parfaite-
ment que vos prétendues révélations au sujet d'amis
de la *Gruyère* ne peuvent exister que dans votre fer-
tile imagination et que c'est là votre procédé de po-
lémique habituel; nous vous prions donc de revenir
au point, quoique nous comprenions avec quelle sa-
tisfaction vous voudriez changer de terrain.

Une question, pour finir, au curé de V.: Pourrait-
il nous dire à combien de centaines s'est arrêté le
chiffre des lettres anonymes qu'il se vante d'avoir
reçues, lettres abondant, paraît-il, en épithètes que
nous n'osons pas seulement répéter?

Les mêmes souscripteurs lésés.

Vevey-Bulle-Thoune. — D'après les nou-
velles les plus récentes — dit le *Thuner Anzeiger* —
la question financière de ce projet de chemin de
fer peut être considérée comme résolue et le com-
mencement des travaux ne peut plus tarder. Une so-
ciété sérieuse et compétente serait prête à entre-
prendre la construction de la ligne à forfait, pour la
somme de 18,200,000 fr.; le contrat final serait à la
veille d'être signé.

VARIÉTÉS

L'Usurier Blaizot,

par CHAMPEURY.

18

— Elle m'étrangle! au secours! criait le reneuvier,
qui sentait entrer dans les chairs de son cou les on-
gles de la Greul.

Dans un mouvement de rage, la fermière fit tom-
ber de sa chaise Blaizot; tous deux roulaient sur les
pavés de la chambre. Guenillon s'était précipité sur
la fermière et essayait de lui faire lâcher prise. Can-
coïn, courant par toute la chambre, maudissait sa
femme de ne pas apporter de lumière. Les enfants,
réveillés par ce tapage, pleuraient. Les voisins, qui
n'avaient jamais ouï semblables bruits dans le ménage
du tonnelier, frappaient à la porte.

Enfin, Cancoïn reparut avec une lampe nouvelle-

ment arrosée d'huile et trouva la chambre tout en
désordre. Guenillon serrait dans ses bras la fermière,
en détournant la tête pour ne pas attraper les coups
de poing dont elle remplissait l'air.

Blaizot, étendu par terre, s'écriait :

— Je suis mort!... je suis mort!

Cancoïn le releva. Les vêtements du bonhomme
étaient indignes d'être offerts au plus pauvre des
fripiers. La redingote semblait avoir été déchiquetée
par un corbeau à jeun.

— Voyez mon cou, dit-il; je ne peux plus parler;
la criminelle m'a étranglé.

— Ce n'est rien, dit Cancoïn; il n'y a que de pe-
tites égratignures.

Blaizot se tâta le cou et frémit en sentant sa peau
écaillée par les ongles de la fermière.

— Elle est plus calme maintenant, dit Guenillon.
Madame Cancoïn, veillez, je vous prie, à ce qu'elle
ne manque de rien. Frottez-lui les tempes de vinaig-
re... Brûlez une plume sous son nez.

La fermière était sans connaissance. On l'assit sur
une chaise et on la frictionna de vinaigre.

— Oh! s'écria tout à coup Blaizot, qui se palpait
tous les membres pour en faire l'inventaire, je sens
froid à la jambe gauche... le sang doit couler! Je me
trouve mal.

Il se laissa tomber sur une chaise. Guenillon alla
à lui, prit une de ses mains et frappa de sa large
paume dans celle du reneuvier, qui revint à lui im-
médiatement.

— Avez-vous visité ma jambe? demanda-t-il trem-
blant.

— C'est peu de chose, dit Cancoïn; seulement,
dans la lutte, votre culotte s'est débouclée, et je
cherche votre bas et votre soulier qui se promènent
bras dessus bras dessous je ne sais dans quel coin...
Bon! voilà le soulier.

— Je la ferai condamner aussi, s'écria Blaizot,
pour m'avoir étranglé...

— Je vous conseille, dit Guenillon, de n'en rien
dire... C'est de votre faute que les choses se soient
passées de la sorte.

— De ma faute! On verra... Vous vous entendiez
tous... Quelle idée ai-je eue de venir ici ce soir? J'au-
rais mieux fait de ne jamais réclamer mon argent
par la douceur.

— Monsieur Blaizot!... fit Cancoïn.

— Je ne me laisse plus prendre à vos protesta-
tions... Vous entendrez parler de moi...

— Voilà votre bas, dit le tonnelier; mais il est
tombé dans l'huile.

— A bientôt!... Je ne veux pas de mon bas, fit le
bonhomme Blaizot, qui sortit furieux en fermant
rudement la porte. (A suivre.)

FAITS DIVERS

Mme R..., qui n'est plus très jeune, a la manie de
s'inonder de parfums.

— J'adore tous les extraits, disait-elle l'autre jour,
l'extrait de violette, l'extrait de benjoin...

— Il n'y en a qu'un avec lequel elle est brouillée,
murmura une amie; l'extrait de naissance.

Toiles-coton, écrues et blanchies, à 28 cent. par
mètre — Limoge, duvet-croisé, etc. —
franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabri-
que **Jelmoli & Cie, à Zurich.**
Echantillons de toutes les qualités et largeurs (de
80 cm. à 205 cm.) franco par retour. [167]

Une charmante lettre

adressée à M. Golliez, à Morat, dépôt général du Dépuratif
Golliez au brou de noix ferrugineux : « Permettez-moi de
venir vous remercier sincèrement pour les magnifiques résul-
tats que j'ai obtenus chez mes deux filles avec votre dépuratif;
elles ont de nouveau toutes les belles couleurs de la santé.
(Signé :) Comtesse de la Senne, Nice. »
Vente en gros : Pharmacie GOLLIEZ, Morat. [720]

FRIBOURG

nce du 11 juin 1892. —
Macconnens et la pa-
cevoir un impôt, et la
cter un emprunt.
ller communal à Marly-
de cette commune.

grique de Fribourg.
ont visité dimanche
installée aux Grand'Pla-
plus favorables. Les visi-
satisfaits de l'organisa-

t. Mais sa constitution pro-
ni furent donnés et le dé-
r triomphèrent du mal. Au
mise sur pied.
e que Léonie avait gardé le
es de la maladie de sa sœur.
it peut-être réfléchi et rougi
ne la rendit pas meilleure;
trouva plus jalouse et plus
e en plus.
oi, dit-elle à sa sœur le jour
corsage le bouquet de fleurs

ur un baiser.
ous avons traversé une heure
; ne parlons plus jamais de
embrassons-nous et pour tou-
ous ainsi que nous en priait
le de sa mort.
nt; mais si Léonie avait pu
elle eût été épouvantée de es-
sible.
ert de Langrolle emmena sa

ans la maison de son père
i et du violent désir de se
ait une lettre affectueuse de
re sa jalousie en lui parlant
chez lesquelles elle était regre-
ts, des fêtes auxquelles elle

On offre à vendre :
Une quantité de portes et fenêtres
provenant d'un vieux bâtiment; plus une cer-
taine quantité de meubles neufs, tels
que : bois de lit, tables de nuit, tables carrées,
chaises et une vieille armoire.
Prix modérés.
S'adresser à Julien POPPET, ébéniste, rue
du Tirage, à Bulle. [401]

Le chaufour
de la Tuilerie de La Tour-de-
Tréme est ouvert dès le 10 courant.
YENNI, Joseph, tuilier. [406]

On offre à faner
un domaine de 28 poses. — S'adresser au bu-
reau du journal. [390]

Nouveau
Magasin de FARINES
Maïs, son, avoine,
blé comprimé et farine de lin, etc.
Chez J. CROTTI, négociant,
derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle. [285]

A VENDRE
Un tour de bois, tout neuf.
S'adresser au bureau du journal. [412]

Atelier de coiffeur
près des Halles, maison Castella, Bulle.
Se recommande
Ernest LACUISSE [394]

Vouslez-vous un potage délicieux, deman-
dez les
Potages à la minute MAGGI
richement assortis, à 10 cent. la tablette pour
2 bons potages, chez Louis Kärber. [58]

Magasin à remettre
au centre de la ville.
Bonne clientèle. Reprise avantagieuse.
S'adresser au bureau du journal. [368]

On demande
un bon apprenti fromager, fort et ro-
buste. Entrée immédiate.
S'adresser à Etienne PYTHON, fromager,
à Grangettes (Glâne). [411]

A louer :
En ville, un joli logement avec cave et
jardin. — S'adresser le jeudi au bureau Jean
GILLET, avocat, à Bulle. [385]

A louer :
Pour le 1^{er} juillet, un joli appartement
de 3 ou 4 pièces. — S'adresser à J.-C. BARRAS,
agent d'affaires, à Bulle. [402]

Trouvé
le jour de la foire, entre Bulle et Vuadens,
un petit fromage.
Le bureau du journal indiquera la personne
qui l'a trouvé. [410]

A LOUER
Une ou deux chambres non meublées.
S'adresser au bureau du journal.

(A suivre.)

AU
GRAND MAGASIN POPULAIRE
Meyer-Seydoux & Cie

BULLE — Ancien magasin de M. François Decroux — BULLE
 PLACE DES ALPES

HABILLEMENTS

déjà confectionnés et sur mesure

POUR
PARRAINS & FILLEULS

ROBES, étoffes des meilleures qualités,

POUR
MARRAINES & FILLEULES

A L'OCCASION DE LA

CONFIRMATION

Vous trouverez un grand choix dans les articles de CADEAUX - HABILLEMENTS pour garçons et filles à des prix exceptionnels. — Il est impossible d'acheter nos articles à meilleur marché que chez nous, car nous pouvons, à cause de nos achats en gros pour la fourniture de nos DEUX MAGASINS, vendre cette marchandise à des prix exceptionnels.

MAISON A ST-GALL

MAISON A BULLE

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.
 Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.
 Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
 Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
 Moitié
 Orge et avoines comprimées.
 Boure d'épeautre.
 Grand choix d'avoines blanches.
 GROS ET DÉTAIL
 Prix très réduits. [768]
 Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Montbarry-les-Bains.

Ouverture des BAINS le 2 juin.
 Service d'omnibus régulier entre Bulle et les Bains.
 Départ de l'omnibus à 6 heures du matin et 5 heures du soir. [386]

AGENCE AGRICOLE
Auguste Barras
 BULLE

Outils agricoles.
 Faux à 3 fr. 50 c.,
 marque Agence agricole, qualité garantie.
 Manches. Meules à aiguiser et coffins (covey).
 Machines à enchapler les faux.
 Fourches
 anglaises de toutes grandeurs. [393]
 Hache-paille, concasseurs à avoine, etc.

Attention!

Au Bazar du Moléson, à côté de l'hospice, à Bulle, on aura jusqu'à la Confirmation un grand choix d'ombrelles haute nouveauté; on y trouvera aussi un très bel assortiment de robes d'enfants, tabliers, gants, ruches, tapis, broches, jolis articles pour cadeaux, etc., etc.
 Se recommande
 Marie FAURE [409]

On demande

pour Genève un jeune homme de 15 à 18 ans, actif et honnête, pour faire le service du lait en ville.
 S'adresser au bureau du journal. [409]

L'HELVETIA

Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie
 (Capital social : 10,000,000 francs)

se charge de toute sorte d'assurances mobilières contre l'incendie à des primes fixes et modiques.

Pour tous les renseignements possibles, s'adresser à l'agent Demierre, facteur postal, à Bulle. [284]

En cas de
maladie des reins, du foie, de la bile,
 de goutte, de rhumatisme, commencement de l'hydropisie, dérangement au bas-ventre, constipation, etc., le thé de M. le curé KNEIPP a été éprouvé tout spécialement. Ce thé, inventé par le célèbre curé Kneipp, est un purgatif très agréable et un diurétique ayant une bonne influence aux reins et à la vessie. Le paquet 1 fr. 30 et 2 paquets 2 fr. 40, y compris le port. — S'adresser à Karrer-Gallati, à Glaris. [179]

CREZ
LOUIS DESBIOLLES
 BULLE

Fourches françaises (Peugeot) et allemandes à des prix très avantageux. [407]

Commerce de farines

GROS ET DÉTAIL
 Maïs moulu et semoule 1^{res} qualités.
 Gruau d'avoine, grütz de froment.
 Gros son non moulu.
 Avoine. — Blé comprimé.
Ch. Morel,
 Successeur de J. MOREL-BADOUX, Bulle. [588]

Articles de fromageries.

Assortiment complet.
 Peaux de caillets 1^{er} choix, présure liquide et en poudre, colorants, toiles à fromages, brassoires, tranche-caillé, baquets, barrattes, ustensiles pour la vérification du lait, etc.
 A l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [268]

GRAINES FOURRAGÈRES

Espavette, fromental, raygras anglais, trèfle.
 A l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [269]

Bains de Montbarry.

Blanchisserie modèle

et
 Machines à désinfecter.
 On se charge du lavage de lainerie, soit couvertures, camisoles, robes, et de n'importe quel article de ce genre, ainsi que rideaux crème et autres.
 Dépôt chez Mme CHARLES BLANC, Grand-rue, Bulle. [405]

Grande liquidation

de tous les articles en magasin sous le St-Michel, à Bulle : draps, étoffes pour robes, cretonnes et indiennes, toilerie, mercerie, gilets de chasse, laines et cotons, etc., etc., à très bas prix.
 Pauline Sallin. [163]

MODISTE

La soussignée avise le public de la ville et de la campagne qu'elle s'établit comme modiste après une année d'apprentissage chez une bonne modiste de la Suisse allemande. Elle s'engage à transformer et à blanchir les chapeaux, ainsi que les capotes et bonnets.
 Elle se recommande à la bienveillance du public, tout en s'efforçant de satisfaire ses clients par un ouvrage prompt et soigné.
 Céline Poffet, modiste, nièce de Victorine Buchs, tailleurse, maison Garin, derrière la ville de Bulle. [399]

AVIS

Vu l'installation complète de mes ateliers de menuiserie, charroterie, ferromerie et mécanique, je puis livrer tous les ouvrages relatifs à ces branches d'industrie à des prix défiant toute concurrence et confectionnés dans toutes les règles de l'art.
 Spécialité de tables, chaises, tabourets, exceptionnellement bon marché.
 Pour renseignements par correspondance, s'adresser à l'usine Mauron, à Mothélon (Gruyère), et pour traiter, au café de l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, où je serai tous les jendis, de midi à 2 heures.
 Echantillons et prix courants sur demande. [364] MAURON

Attention!

Installation de paratonnerres d'après le tout dernier perfectionnement, pour églises, cheminées à vapeur et bâtiments de tous genres. Travail soigné et garanti.
 Vérification et réparation d'anciens paratonnerres. — Ferblanterie et couvertures pour bâtiments en tous genres, en zinc, tôle, plomb, ardoises, etc., à des prix très modérés.
 Se recommande
 J. Viale, à Bulle. [378]

Dans une foule de cas, une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a besoin que d'une tasse de bon bouillon. — Ce but est merveilleusement atteint par le

Brevet suisse N° 907 et 1959.

Extrait de Viande VÉRITABLE



EN RATIONS

15^{HS} Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour la Suisse: 1 an, 1
 6 mois,
 Étranger: 1 an, 9 fr.; 6 m
 payable d'avance
 Prix du numéro: 5
 On s'abonne à tous les
 de poste.

Un triste
 On dit de la justice
 mais sûre; cette derri
 testée à la justice f
 malheureux, mais o
 d'être trop expéditiv
 taire Favre.
 Voilà une année q
 contrée d'une confian
 posait son bilan. Des
 tous les coins du dist
 pour abus de confian
 que nous ne voulons s
 ne voulons pas non p
 heureuses victimes q
 taire toutes leurs éco
 krach, se voit main
 la Gruyère tout entie
 le terrible contre-co
 que toutes ces plaies
 Mais nous nous de
 se fait-il que cet ho
 ne soit pas encore ju
 tion judiciaire qui p
 faire pendant plus d
 Quand le procureur g
 faction au sentiment
 tice soit rendue? Si
 le peuple ne perde p
 qu'il a dans l'admini
 cesser un scandale q
 Nous disons un sca
 que un malheureux s
 cru, au cours de sa d
 créancier au détrim
 ment incarcéré, jugé,
 peine.
 Pourquoi la justice
 nières de procéder? I
 extrême lenteur pour

FEUILLETON
PETIT
 ÉMILIE
 Un jour, un officier, un
 rine, il n'avait que trent
 était agréé par M. Rober
 ne lui plaisait point. Pou
 Peut-être était-ce parce
 maître, mais prendre un
 tait dans sa nature.
 Dix-huit mois s'écoulèr
 Léonie avait donné le
 avait accepté d'être la m
 le nom de Marceline.
 Enfin, un ami de son p
 ferme de Margaine. Amb
 riche paysan avait tout p
 pas davantage que ne lui
 était lasse d'attendre, ell
 Sans transition, l'activ
 par le besoin d'autorité q
 ment et de son caractère,
 demain à son rôle de fer
 fait par raison devint po
 avec une espèce de fureur
 prenait.